

SARL FOCONEX FORMATION

SARL au capital de 2 250€
13A BOULEVARD MARCEL HENRY
(RUE DU STADE DE CAVANI)
97600 MAMOUDZOU

0269 61 84 53

06 39 69 90 70

formations@foconex.fr

www.foconex.fr



Programme de formation

Travail en hauteur - harnais, stop chute, ligne de vie, etc..._SEC5

But de la formation

Les chutes de hauteur représentent la 2e cause d'accidents mortels liés au travail. Ces accidents surviennent dans tous les secteurs d'activité, mais c'est dans celui de la construction que l'on constate la plus forte proportion et les conséquences les plus graves.

A savoir : A l'issue de cette formation, Foconex Formation donnera une attestation de formation de travail en hauteur, mais une habilitation, délivrée par le chef d'entreprise, accréditera la capacité du personnel ainsi formé à intervenir sur les sites nécessitant le recours aux Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

L'employeur fera ainsi bénéficier ses salariés d'une formation technique sur mesure, adaptée au poste de travail tout en assumant pleinement ses responsabilités au regard des obligations réglementaires.

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- d'acquérir les connaissances techniques, organisationnelles relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur son support d'activité professionnelle.
- de connaître la réglementation en vigueur et le cadre d'intervention des travaux en hauteur.
- de porter secours à un équipier en grave difficulté.
- d'évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.
- de savoir identifier les moyens de protection appropriés aux conditions de travail en l'absence ou en complément de protection collective.
- de vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

Pré-requis

- Avoir la volonté de vouloir améliorer ses compétences
- Être reconnu apte par la médecine du travail à effectuer des travaux en hauteurs
- Avoir plus de 18 ans
- Être autorisé par son employeur (chef d'établissement à effectuer des travaux en hauteur)
- Être en bonne condition physique
- Ne pas avoir d'appréhension du vide
- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation

IMPORTANT : CECI N'EST PAS UNE FORMATION DE TRAVAUX SUR CORDES (ALPINISME).

Type de public

- Toute personne (professionnels du BTP, agents de réseaux électriques, agents d'entretien et techniciens de maintenance des entreprises, travailleurs du spectacle...) exposée aux risques de chutes, travaillant dans les secteurs tels que la mise en sécurité de toitures, les lignes de vie, les pylônes, la maintenance industrielle, les remontées mécaniques, les silos agro-alimentaires, la pose de panneaux photovoltaïques...
- Être autorisé par son employeur (chef d'établissement à effectuer des travaux en hauteur)
- Secteur des TPE-PME voir les grandes sociétés, les collectivités, ...

Durée

- 7 heures (1 jour)
- **Possibilité de faire la formation sur plusieurs jours en fonction des besoins de la société (formation sur mesure)**

Lieu de la formation :

Formation Inter ou Intra

Taille du groupe

4 à 12 personnes _ 10 personnes (possibilité sur mesure)

Formateur

Omar ABDALLAH : professionnel (QHSSE) et dans le domaine du management et du leadership depuis plus de 10 ans.

Prix

Toute demande de devis doit être faite par mail sur formations@foconex.fr ou via notre site internet www.foconex.fr. Dans les 24h vous avez le devis. Sinon vous pouvez visualiser notre catalogue de formation qui est en ligne.

Vos besoins sont nos compétences.

Inscription & Modalités d'accès

Toute demande d'inscription doit être confirmée par écrit par la société cliente, soit en utilisant notre formulaire, soit par un bon de commande qui lui est propre. Une convention mentionnant l'adresse et les horaires de formation est adressée par courrier ou par courriel au responsable de l'inscription dans les deux semaines qui précèdent le début du stage. Dès réception de votre inscription, nous vous adressons un mail personnalisé confirmant votre inscription (titre du stage, date et lieu). Les formations sont effectuées par un formateur agréé de son domaine.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap : **nous consulter**. Nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates.



Une question ?
0639 69 90 70

Contrôle des connaissances

Pour assurer un suivi individuel, nous avons mis en place 3 types d'évaluation :

1. des évaluations des acquis en fin de formation. Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie (Quiz, exercice pratique, jeu de rôles, mise en situation, etc...). Un questionnaire est donné aux stagiaires pour contrôler leurs connaissances à la suite de la formation. Une mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.
2. une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée à l'issue de chaque session.
3. une appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Évaluation continue par le formateur (coaching, consulting)

Une attestation de formation comportant toutes les parties réglementaires sera donnée au stagiaire à la fin de la formation.

Méthodes pédagogiques & documents remis aux stagiaires

La partie théorique est développée en salle en utilisant les moyens adaptés à la diffusion des diaporamas pédagogiques mais également à la projection de support vidéo afin de présenter des situations de travail auxquelles les candidats seront exposés

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Méthode participative mettant à profit l'expérience des stagiaires et la mise en situation concrète à la fin de chaque module pour évaluer les comportements et réactions des stagiaires. L'objectif est que chaque stagiaire exécute tous les exercices.

Suivi d'exercices pratiques en respectant une progression pédagogique adaptée au niveau de chacun, mise en situation réelle des conditions de travail avec utilisation des équipements spécifiques (powerpoint, téléphone, ...) :

- La pédagogie sera centrée sur la mise en pratique, éclairée par des apports théoriques.
- Les pratiques seront basées sur des jeux de rôles et des exercices de simulation.
- L'utilisation de moyens vidéo sera privilégiée.
- Les études de cas seront préparées en dehors des séances de cours proprement dites.
- Réalisation d'une boîte à outils personnalisée.
- 1 salle de formation équipée vidéoprojecteur, connexion internet, paperboard, divers matériel pour mise en situation, support papier, vidéo pédagogique

NOUS AVONS UNE POLITIQUE DEONTOLOGIQUE STRICTE QUAND AU RESPECT DE LA VIE PRIVEE DE NOS STAGIAIRES. AUCUNE DIVULGATION DES DONNEES PERSONNELLES NE SERA QUESTION LORS DE CETTE FORMATION SANS L'ACCORD DU STAGIAIRE.

Indicateurs de performance :

La formation a-t-elle répondu à vos attentes ?	Conseilleriez-vous cette formation à une autre personne ?	Qualité de l'organisation :	Qualité du contenu :	Qualité de la pédagogie :
<i>*Oui : 95%</i> <i>*Non : 0%</i> <i>*Sans Réponse : 5%</i>	<i>*Oui : 93%</i> <i>*Non : 3%</i> <i>*Sans Réponse : 4%</i>	<i>*Très satisfait à 72%</i> <i>*Satisfait à 24%</i> <i>*Peu satisfait à 1%</i> <i>*Pas satisfait à 2%</i> <i>*Sans Réponse : 1%</i>	<i>*Très satisfait à 72%</i> <i>*Satisfait à 24%</i> <i>*Peu satisfait à 2%</i> <i>*Pas satisfait à 1%</i> <i>*Sans Réponse : 1%</i>	<i>*Très satisfait à 76%</i> <i>*Satisfait à 23%</i> <i>*Peu satisfait à 1%</i> <i>*Pas satisfait à 0%</i> <i>*Sans Réponse : 0%</i>
Nombre de stagiaire annuel : 162 en 2020				

1. Théorie

- Exposé : Le contexte réglementaire du travail en hauteur :
- Statistiques accidents du travail,
- Rappel réglementaire et responsabilités (employeurs, employés).
- Caractéristiques des moyens de protection collective :
- Moyens fixes et mobiles,
- Appareils d'élévation de personnes,
- Balisage et signalisation.

2. Caractéristiques des moyens de protection individuelle

- Classes d'ancrages,
- Anti-chutes et supports d'assurage,
- Absorbeurs d'énergie,
- Harnais et accessoires de liaison,
- Pratique des nœuds sur corde.

3. Choix d'un dispositif de protection individuelle

- Étude des risques,
- Accrochage du harnais,
- Facteurs de choix du dispositif de protection,
- Conséquence d'une chute,
- Vérification et auto
- Contrôle, pratique : Exercice de mise en situation
- Contrôler ses équipements de protection individuelle (EPI)
- Porter ses équipements de protection individuelle (EPI)
- Contrôler les équipements de protection collective
- Mettre en place les équipements de protection collective
- Utilisation des différents systèmes d'arrêt des chutes, utilisation des différents ancres,
- Reproduction de situations de travail selon le métier des stagiaires, atelier en autonomie : vérifier l'adaptation du comportement et du choix de matériel au terrain.

4. Brainstorming

- Retour sur expérience : Échanges sur les situations individuelles.
- Conclusion de toute la formation.